



Livrets d'information statutaire mis à jour du CGFP (mars 2022)

Les règles de durée et de maintien des droits à avancement pendant une période de disponibilité ou de congé parental

Les différents cas de détachement ou d'intégration directe

L'avancement de grade

Calendrier RIFSEEP

Régime indemnitaire et absences

L'indemnité de fin de contrat (*prime de précarité*)

L'indemnisation travaux supplémentaires occasionnés par les consultations électorales

L'abandon de poste

La mutation interne

La prorogation de stage

L'évaluation du stagiaire

L'accès des militaires à la fonction publique territoriale

La fin de fonctions sur emploi fonctionnel

La mise à disposition des fonctionnaires et des personnels de droit privé

La nouvelle bonification indiciaire (NBI)

Le compte épargne temps (CET)

Le droit syndical

Le temps de travail (*passage aux 1607 h*)

Le recrutement des personnes reconnues travailleurs handicapés

Les compétences des CAP au 1^{er} janvier 2021 (*livret CDG Occitanie*)

La rupture conventionnelle (*livret CDG Occitanie*)

L'annualisation du temps de travail (*livret CDG Occitanie*)

Tableau récapitulatif des cas de recrutement des agents contractuels de droit public

La rémunération des agents contractuels de droit public

Le licenciement d'un agent contractuel de droit public (*insuffisance professionnelle*)

Le licenciement d'un agent contractuel de droit public (*intérêt du service*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*accroissement temporaire d'activité*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*accroissement saisonnier d'activité*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*contrat de projet*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*remplacement*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*vacance temporaire d'un emploi*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*absence de cadre d'emplois*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*besoins des services*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*emplois des communes de moins de 1000 hbts*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*emplois des communes nouvelles*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*emplois inférieurs à 17h30*)

Le recrutement d'un agent contractuel de droit public (*emplois s'imposant à l'autorité territoriale*)

L'indemnité de fin de contrat (*prime de précarité*)